



ÉCO&TRANSITION

Pourquoi l'empreinte carbone du numérique risque d'exploser

— Avec l'augmentation du nombre de smartphones, téléviseurs et objets connectés, l'empreinte environnementale du numérique pourrait exploser dans les années à venir.

— Dans un rapport rendu ce lundi 6 mars au gouvernement, l'Ademe et l'Arcep dressent les pistes pour réduire cette empreinte.

Si rien n'est fait, l'empreinte environnementale du numérique en France pourrait exploser dans les années à venir. C'est ce qui ressort du dernier volet du rapport de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques) rendu public ce lundi 6 mars.

Missionnés à l'été 2020 par le gouvernement pour éclairer la décision politique dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone, les deux organismes publics avaient déjà réalisé en 2022 un état des lieux complet du poids de la filière numérique dans les émissions de gaz à effet de serre de la France.

Avec ce volet « prospectif », l'objectif du rapport est de fournir des données fiables dans un contexte de hausse des usages du numérique. Pour ce faire, plusieurs scénarios ont été étudiés d'ici à 2030 et 2050, à comparer avec un scénario « de base », dit tendanciel.

Dans le cas où la tendance actuelle se poursuivrait, les émis-

sions de gaz à effet de serre du numérique, qui représentaient 2,5 % de l'empreinte carbone nationale en 2020, pourraient progresser de 45 % d'ici à 2030, et être multipliées par trois d'ici à 2050.

Une augmentation tirée par la croissance du nombre d'équipements (smartphones, téléviseurs, ordinateurs portables, objets connectés), qui atteindrait 1,3 milliard d'objets d'ici à 2050, contre 800 millions aujourd'hui.

« Aujourd'hui 80 % des émissions de gaz à effet de serre sont liées à la fabrication de ces produits, mais avec l'augmentation des usages, les centres de données pourraient peser plus lourd dans cette empreinte », explique le rapport.

Pour réduire cette dernière, l'écoconception des produits – c'est-à-dire une conception plus durable permettant de réduire la quantité de matière utilisée, et d'allonger la durée de vie des produits – est une piste nécessaire, mais insuffisante. Il faut y ajouter de la sobriété dans les usages : ne pas augmenter le nombre d'équipements, conserver les outils plus longtemps et/ou substituer leurs écrans par des équipements moins consommateurs d'énergie. Cela permettrait de réduire de 30 % l'empreinte carbone du secteur et de réduire de moitié d'ici à 2050 la consommation d'énergie finale.

À l'inverse, le scénario le plus « technophile » – reposant sur une utilisation tous azimuts des équipements numériques, compensée par des technologies de captage et stockage du carbone, encore em-

bryonnaires – conduirait à une multiplication par 4,7 (+ 372 %) de l'empreinte carbone du secteur. De quoi, une fois encore, plaider pour la sobriété.

Julie de la Brosse

Dans le cas où la tendance actuelle se poursuivrait, les émissions de gaz à effet de serre du numérique pourraient progresser de 45% d'ici à 2030.

